

Date de la manifestation : deh..... àh.....

Demande déposée le :

Par l'organisateur : NomPrénom.....

Ou par l'**Association** : Tél:.....

Date de naissance : Tél:

Adresse e-mail :@.....

Adresse

Objet **détaillé** de la réservation :*

Nombre de participants prévus :

Les priorités de réservation sont les suivantes :

- La municipalité
- Les associations Aussonnaises
- Les particuliers Aussonnais adultes
- Les groupes politiques locaux
- Les employés municipaux
- Les groupements politiques extérieurs
- Les associations extérieures et particuliers extérieurs adultes

SALLE DES FETES 220 personnes max		SALLE N° 1 50 personnes max	
--	--	--	--

Accord Refus

Date :

Date :

L'organisateur

La Conseillère Municipale Déléguée

"Lu et approuvé"

Aude BONNAFÉ

Public	Salle des Fêtes*	Salle N° 1*
Particuliers Aussonnais	250,00 €	120,00 €
Particuliers Extérieurs	600,00 €	300,00 €
Cautions (dégâts +ménage)	500,00 € + 100€	500,00 € + 100€
Annulation avec délai inférieur à 15 jours	50,00 €	50,00 €

*Conformément à la délibération n°106/2021 du 14 décembre 2021

Les clés sont disponibles au bureau de Claudia Mousseaux la veille ou le vendredi avant 17h00, et lui seront ramenées le lendemain ou dès l'ouverture.

CHÈQUES DE CAUTION À RÉCUPERER À LA MAIRIE 10 JOURS APRÈS LA MANIFESTATION.

- Soirée d'anniversaire ou animation organisée pour des mineurs, l'utilisation correcte des lieux mis à disposition doit être garantie par un parent adulte, désigné et présent sur les lieux.